

SOMMAIRE

L'édito.....	1
La rentrée des classes.....	2
La Nouvelle boulangerie.....	3
L'assainissement collectif.....	3
Les élections.....	4
L'interview de M. BRACK.....	5
Ardon et son passé.....	5
Le départ du Père Robert.....	5
Nos assos nous disent... 6 & 7	
La banque alimentaire.....	7
Le nouvel hôpital.....	7
Des cavaliers Ardonnais à l'honneur.....	7
La Saint Denis.....	8
L'agenda.....	8



La Lettre

121, route de Marcilly
45160 ARDON
Tél. : 02 38 45 84 16
Fax : 02 38 45 84 05
Courriel : mairie@ardon45.fr
Site Web : www.ardon45.fr
Directeur de la publication :
Michel TATIN
Rédaction et réalisation :
Commission Communication
Conception et impression :
Sologne Graphic
Crédits photos : **Mairie d'Ardon**
Dépôt légal : **Octobre 2013**

ÉDITO

Chers Ardonnais,

Déjà fin septembre et à Ardon comme ailleurs, la rentrée a sonné pour nous tous :

- Tout d'abord pour les 76 élèves inscrits dans l'école de la Commune qui ont pu bénéficier des travaux et aménagements réalisés pendant l'été,
- Puis pour l'équipe enseignante, qui au-delà du plaisir de se retrouver a dû faire face à une organisation des classes pour le moins subtile (lire page 2),
- Enfin pour le Personnel Communal qui s'est beaucoup investi afin d'améliorer la qualité des services périscolaires.

Cette optimisation des conditions d'accueil nous a permis d'assurer aux élèves un environnement serein dans ce lieu de vie et d'apprentissage qu'est l'école.

Chacun a pu remarquer que les travaux de notre grand chantier de l'année : la Boulangerie-Pâtisserie, avancent à grands pas. Les entreprises sélectionnées en juin, ont toutes travaillé tout l'été et vont permettre l'ouverture prévue début novembre.

Sonia et Tanguy DUPART sont déjà présents dans la Commune et ne cachent pas leur impatience de nous accueillir, confiants et prêts pour cette nouvelle aventure ardonnaise.

Il faut rappeler que ce projet majeur

pour la Commune d'Ardon, représente un investissement de plus de 500.000 euros. Afin d'assurer son financement sans compromettre les futurs investissements annuels à venir, le Conseil Municipal a décidé de recourir en partie à l'emprunt pour un montant de 175.000 euros sur 15 ans, qui sera complété par des subventions provenant de la Région (au travers du Pays Sologne Val Sud), et du Département (Conseil Général), ainsi que par de l'autofinancement communal.

Réjouissons-nous de l'ouverture de ce commerce qui est une excellente chose pour notre village ! Les Ardonnais qui ont tant attendu, vont enfin pouvoir s'approvisionner quotidiennement en pain, pâtisseries et autres douceurs...

Rendez-vous donc début novembre «Au Croustillant Solognot» !

Entre ville et campagne, notre ruralité est une chance, sachons la saisir et l'alimenter par la mise en valeur de notre environnement tout en gardant un esprit d'ouverture sur le monde.

Elysaabeth CATOIRE

Adjointe
à la Communication,
à la Vie Scolaire
et aux Affaires Sociales



Rentrée des classes 2013/2014

La rentrée scolaire est un immuable recommencement. Mais c'est un événement unique et exceptionnel pour tous les parents qui conduisent leurs enfants jusqu'aux portes de l'école.

Le mardi 3 Septembre dernier, comme il est de tradition, le Maire Michel TATIN, entouré de quelques élus, de l'équipe enseignante, des ATSEM et des Agents Communaux en charge de la garderie et du restaurant scolaire, s'est adressé aux nombreux parents présents et à leurs enfants afin de leur souhaiter une bonne rentrée et surtout une bonne année scolaire.

Il faut savoir, que durant l'été, la commune a mené plusieurs chantiers, d'entretien, de rénovation, et d'aménagement dans les différents locaux scolaires et périscolaires, afin d'accueillir nos 76 élèves dans les meilleures conditions.

Grand ménage, peintures, rénovation de la fresque sous le préau, menuiseries, réparations, entretien de l'école numérique avec tableaux et vidéo-projecteurs intégrés, achats de fournitures, autant d'investissements nécessaires qui placent nos classes à la pointe de la modernité et permettent ainsi aux petits Ardonnais l'apprentissage du numérique et de l'informatique. La Directrice Madame BOUISSET a bénéficié également d'un nouvel ordinateur portable.

Pour ce qui concerne l'enseignement, nous avons la chance de conserver notre équipe enseignante qui est la même que l'année dernière, ce qui a permis la Composition des 3 Classes de la manière suivante* :

1. PS + MS + GS

Madame Bouisset : 24 élèves

2. CP + CE1 + CE2

Madame Caillard : 24 élèves

3. CE2 + CM1 + CM2

Madame Polet : 28 élèves

* Après avis de l'Inspecteur de Circonscription : en effet, afin de rationaliser le nombre d'élèves par classe, il a été décidé de scinder en 2 les élèves de CE2, qui se partagent donc entre Mmes Caillard et Polet.

La répartition est différente l'après-midi de 13h30 à 15h15 car, profitant du temps de repos des PS et MS, Mme Bouisset accueille les CP, Mme Caillard prend les CE1 et tous les CE2, Mme Polet s'occupe des CM1 et les CM2.



Allocution de M. le Maire, Michel Tatin.

Après la récréation, les classes retrouvent leur composition du matin pour le sport, la musique et les arts visuels.

Cette solution permet d'optimiser les enseignements par cycle, compte tenu des 3 niveaux.

Pour ce qui concerne la réforme des rythmes scolaires, qui sera mise en place à Ardon en Septembre 2014, un

Comité de Pilotage réunissant tous les acteurs concernés a déjà commencé à travailler et devrait être en mesure de faire des propositions dès la fin de 2013. Une enquête à ce sujet va se dérouler ce mois-ci, et nous serons à l'écoute des expériences commencées dès cette année, par exemple à Ligny le Ribault et la Ferté St Aubin.



Remercions **Marie-Line GERARD** pour son remarquable travail de rénovation de la fresque que l'on peut admirer sous le préau de l'école. Elle y a passé plusieurs semaines cet été et se propose également de repeindre les jeux de cours.

Nouvelle Boulangerie : ouverture dans quelques semaines...

Après un peu plus de 4 mois de travaux menés à un train d'enfer, notre nouvelle Boulangerie-Pâtisserie ouvrira ses portes début novembre.

L'importante opération de réhabilitation de l'ancien site sera alors en partie achevée et permettra la création d'un magasin, d'un laboratoire, d'un espace fournil, d'une réserve, de vestiaires etc...

Complètement refait à neuf et agrandi, le logement situé à l'étage sera d'un excellent confort thermique et phonique. Enfin la reprise des façades donnera à cet ensemble immobilier un cachet s'intégrant parfaitement au bâti communal.

Disposant d'un outil de travail moderne,

Sonia et Tanguy DUPART pourront chacun exercer pleinement leur savoir-faire et développer un accueil chaleureux qui ne manquera pas de dynamiser notre village. A nous, les Ardonnais, de conforter cette activité en devenant de fidèles clients !

**En attendant
une vraie
photo
de Tanguy
Dupart...**



Assainissement Collectif : point d'étape et augmentation du tarif en vigueur

Le projet de mise en conformité de l'assainissement collectif est toujours à l'étude, la Municipalité n'ayant pu se prononcer sur les options proposées, en l'absence de confirmation des subventions indispensables au maintien d'un prix raisonnable du m³ assaini.

• Pour ce qui concerne l'Agence de l'Eau du Bassin Loire - Bretagne, notre dossier a été retoqué une première fois et l'Agence nous a demandé de le compléter. Ce nouveau dossier enrichi sera présenté le 18 Octobre lors du prochain Conseil d'Administration.

• Pour ce qui concerne Le Conseil Général du Loiret, celui-ci a fixé un prix plancher/m³ pour aider les communes lors de leurs investissements d'assainissement, à hauteur de 1,30 euros HT hors redevance 2012.

Dans ces conditions, afin d'être éligible à cette subvention, le Conseil Municipal a décidé le 24 juin dernier, de modifier le prix de notre redevance assainissement actuelle qui s'élève à 1.21 euros le mètre cube assaini, et de **le fixer à 1.35 euros pour la période de consommation débutant le 1^{er}**

octobre 2013. L'on peut espérer avoir des réponses d'ici la fin du mois d'octobre, ce qui nous permettrait en toute connaissance de cause de comparer les diverses options et de faire un choix, sachant comme nous l'avons toujours dit, que nous souhaitons maintenir la qualité du service et des tarifs en pénalisant le moins possible les Ardonnais. C'est pourquoi, une réunion publique pourrait être envisagée fin novembre - début décembre, qui naturellement fera l'objet d'une information municipale préalable dans les boîtes aux lettres.

Chantier du complexe aquatique : point sur le chantier en août 2013

Pas de pause estivale pour le chantier du complexe aquatique. Les entreprises ont œuvré tout l'été pour que le planning des travaux permette une ouverture au public début juillet 2014. Nous pouvons mesurer le résultat de cette activité estivale car :

- Les derniers murs du complexe sont quasiment achevés.
- Les espaces intérieurs se concrétisent.
- La charpente est posée sur la totalité du complexe. Nous pouvons d'ailleurs constater que les filets de sécurité pour les ouvriers qui assemblaient cette charpente sont en cours de démontage. La couverture est elle aussi bien avancée.

Et dans un local technique, les machines de traitement d'air attendent d'être raccordées.



Municipales de 2014 : ce qui va changer concrètement pour notre commune

L'élection des conseillers municipaux : le panachage, c'est fini !

- On votera pour une liste entière, comportant une numérotation des candidats (qui déterminera l'attribution ultérieure des sièges), et qui sera présentée dans le respect des règles de la parité.
- Si aucune liste n'a recueilli la majorité absolue au 1^{er} tour, seules les listes qui ont obtenu au moins 10% des suffrages pourront se présenter au second tour. (Cependant, les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés au 1^{er} tour pourront fusionner avec une autre liste pouvant se présenter au second tour).
- Le mode de scrutin sera majoritaire pour les 8 premiers sièges attribués d'emblée à la liste arrivée en tête au 1^{er} tour (seulement en cas de majorité absolue) ou, à défaut, au 2^{ème} tour (où la majorité relative suffira), et proportionnel (selon la règle de la plus forte moyenne) pour les 7 sièges restants qui seront répartis entre



toutes les listes ayant recueilli au moins 5% des suffrages exprimés, (y compris la liste arrivée en tête).

- Les sièges seront attribués aux candidats dans l'ordre de présentation sur chaque liste.
- Le respect de la parité obligera à constituer une liste de candidatures composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

L'élection des conseillers communautaires

- Les conseillers communautaires, représentant les communes de 1.000 habitants et plus seront également désignés par les électeurs, au suffrage universel direct, en même temps que les conseillers municipaux.
- La liste des candidats aux sièges de conseiller communautaire figurera de manière distincte sur le même bulletin que la liste des candidats au conseil municipal dont elle est issue.
- Cette liste de candidats aux sièges de conseiller communautaire sera paritaire et comportera un nombre de candidats égal au nombre de sièges à pourvoir, augmenté d'un candidat supplémentaire si ce nombre est inférieur à cinq, soit à Ardon 4 candidats.
- Les candidats aux sièges de conseiller communautaire devront figurer dans l'ordre de présentation dans lequel ils apparaissent sur la liste des candidats

au conseil municipal.

- Tous les candidats présentés dans le premier quart de la liste des candidats aux sièges de conseiller communautaire devront figurer, de la même manière et dans le même ordre, en tête de la liste des candidats au conseil municipal.
- Tous les candidats aux sièges de conseiller communautaire devront figurer au sein des trois premiers cinquièmes de la liste des candidats.
- Leur désignation se fera selon le même principe de scrutin (mi-majoritaire, mi-proportionnel) que celui décrit plus haut pour les conseillers municipaux.

L'élection des adjoint(e)s

- Les adjoints (4 au maximum pour notre commune) seront élus, parmi les membres du nouveau conseil municipal, (lors de la 1^{ère} réunion), mais, dorénavant, cette élection aura lieu au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel, (et non plus un par un comme auparavant).
- Sur chacune de ces listes, l'écart entre le nombre total de candidats de chaque sexe ne pourra pas être supérieur à un. L'obligation d'alternance d'un candidat de chaque sexe n'est pas prévue pour les listes de candidats aux fonctions d'adjoint. D'autre part, aucune disposition légale n'impose que le maire et son premier adjoint soient de sexe différent.

Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il faut :

- être inscrit sur les listes électorales à la mairie,
- être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1^{er} tour de scrutin,
- être de nationalité française ou être Européen,
- jouir de ses droits civils et politiques,
- s'inscrire au plus tard le 31 décembre 2013.

Comment s'inscrire ?

- Soit en se rendant à la Mairie avec les pièces exigées : formulaire d'inscription téléchargeable, pièce d'identité et justificatif de domicile.
- Soit par courrier en envoyant à la Mairie, le formulaire d'inscription et les pièces exigées.

André BRACK, "le Pape de l'exobiologie", Ardonnais depuis mai 1972

Chimiste de formation, Docteur en Sciences Physiques, membre de l'Equipe Scientifique de la mission Mars Express de l'ESA et fondateur de Centre-Sciences, **André BRACK** est un être extrêmement curieux des phénomènes qui sont à l'origine de la vie sur terre, et pourquoi pas ailleurs, dans d'autres systèmes solaires... une vie extra-terrestre née dans des conditions similaires à celles qui ont permis l'apparition de la vie sur notre planète Terre il y a 4 milliards d'années.

Exobiologiste (ou Astrobiologiste), André BRACK, Directeur de Recherche Honoraire au Centre de biophysique moléculaire du CNRS à Orléans, et fondateur de l'Equipe d'exobiologie dans ce laboratoire, est devenu l'un des pères fondateurs de cette discipline en France et en Europe. De façon générale, l'exobiologie a pour objet l'étude de la vie dans l'univers. Plus précisément, elle inclut l'étude des conditions qui ont permis l'émergence du vivant sur notre planète et son évolution précoce ainsi que la recherche de sites dans l'univers

offrant des conditions similaires susceptibles de générer une vie extraterrestre.

Vulgarisateur talentueux et chercheur hyperactif, André BRACK, également Membre Honoraire de l'Institut d'Astrobiologie de la NASA, a publié d'innombrables articles et ouvrages mettant les sciences et les techniques à la portée de tous les publics et en particulier, les scolaires pour lesquels il organise encore de nombreuses conférences.

Membre de l'Académie d'Orléans, Agriculture, Sciences Belles-Lettres et Arts, il a été distingué de nombreuses fois en France et à l'étranger.

Dans toutes les civilisations des humains se sont interrogés sur l'origine de la vie et ont envisagé une vie extraterrestre. Aujourd'hui, les avancées dans de multiples disciplines allant de l'astrophysique à la biologie ainsi que les nombreux résultats recueillis par les missions d'exploration du système solaire permettent de passer de la pure intuition de nos ancêtres à la réalité des faits expérimentaux. C'est dans



Dr. André Brack, l'un des pères fondateurs de l'exobiologie en France.

cette tradition que s'inscrit André BRACK qui s'approprie volontiers la devise de Sénèque : « *Les plus belles découvertes cesseraient de me plaire si je devais les garder pour moi* ».

La mémoire du village

Un livre dédié à l'histoire ancienne et contemporaine du village sera mis à la vente dès la fin de cette année.

Abondamment illustré de photos anciennes, il raconte l'histoire ou plutôt les histoires du village à travers les siècles et met en lumière les personnalités et événements marquants.

Ouvrage collectif réalisé sous la direction de Guy LASNIER par une équipe bénévole, véritable travail de bénédictin, il est en phase d'achèvement et devrait en surprendre plus d'un !

Ce projet n'a pu voir le jour que grâce aux efforts conjugués de celles et ceux qui ont consulté les trésors des archives départementales ou de leurs greniers. Nous encourageons vivement chaque famille Ardonnaise à s'en procurer un exemplaire.



Départ du Père Robert

Le père Robert Leroy, curé de Cléry, d'Ardon et des 4 autres paroisses du groupement a célébré sa dernière messe dimanche 1er septembre dans une basilique remplie de ses paroissiens, qui sont souvent aussi ses amis. Il est en effet nommé prêtre du groupement de Sully, et va quitter ses paroissiens qui ont apprécié depuis 18 ans sa gentillesse, sa simplicité et son écoute. Ces derniers lui ont prouvé leur amitié en lui offrant ... une belle Logan break toute neuve !

C'est le père Olivier de Scitivaux qui aura dorénavant la charge de notre groupement de paroisses. Il était auparavant doyen du pôle Orléans Ouest, « basé » à la Chapelle Saint Mesmin. Bienvenue au Père de Scitivaux, et bon accueil au Père Robert sur les terres de Maximilien de Béthune !

Ardon randonnée



A cette époque de l'année, l'incontournable d'Ardon-Randonnée reste bien entendu : **la 27^{ème} édition des Chemins d'Automne en Sologne, le dimanche 17 novembre**

Cette fois encore 5 choix sont possibles :
 30km : départ de 6h30 à 7h30,
 20km : départ de 7h30 à 8h30,
 15km : départ de 8h à 9h,
 10km : départ de 8h30 à 9h30,
 5km : départ de 9h à 10h.

Les inscriptions se font avant les départs : Salle de l'Ardoux, (gymnase). A partir de 12h00, les récompenses seront remises lors du vin d'honneur.

Puis, il y a toujours les randonnées du jeudi matin (un jeudi sur deux). Vous pouvez consulter le calendrier sur le site : <http://ardonrando.free.fr>

Renseignements : Christian Despierres : 06 18 24 00 47

L'A.I.R.C. [Artistes Indépendants de la Région Centre]

Le mot de la Présidente :
Clarisse TEDESCO

« Nous allons à nouveau vers un nouveau cycle d'arts martiaux, dont le Qi Gong et le Tai Ji font partie. Voici plus de 5 années que notre Association donne des cours le lundi de 9h30 à 11h à la Salle Jean du Lis et le mardi soir au Gymnase de l'Ardoux de 18h30 à 20h.

Cette année, nous avons le plaisir de vous initier au SABRE et bien entendu l'éventail est toujours au programme !

Nous vous rappelons qu'il n'y a pas d'âge pour pratiquer et vouloir se maintenir en forme ! À bientôt »

Le Karaté de 7 à 77 Ans !

C'est fait. Les enfants ont repris le chemin des écoliers... du Karaté.

Dès le CP, les enfants d'Ardon et alentours peuvent venir écouter les conseils éclairés de Marc FONTORBE, Ceinture Noire 3ème Dan de Karaté, titulaire d'un Diplôme d'Instructeur Fédéral et d'un Brevet d'état. De 17h45 à 19h45, les vendredis, le Professeur dispense la discipline à deux groupes d'enfants.

Ensuite, c'est la mise en pratique et au bout de quelques années de travail assidu, les enfants sont prêts à affronter ou éviter toute situation conflictuelle. N'oublions pas que le karaté « commence dans le respect et finit dans le respect.



Dès 16h00 et jusqu'à 17h00, le vendredi, c'est Lionel LEMAITRE, Ceinture Noire 1ère Dan qui officie avec les SENIORS depuis 2012. Ambiance très conviviale mais studieuse avec Lionel, un amoureux du Karaté.

Sans oublier, la gente féminine qui « s'éclate » avec le BODY-Karaté et les chorégraphies du coach, Marc qui revient d'une tournée au Portugal, en Espagne et en Grèce. D))))....la musique démarre dès 20h00 jusqu'à 21h00 pendant que les conjoints s'occupent de préparer le dîner !

Renseignements : Michel GILBERT
 Président ASPTT ORLEANS KARATE
 02 38 45 80 35 - 06 72 30 64 14
 E-mail : michel@aspttkarate45.fr
 Site du Club : www.aspttkarate45.fr

Chorale SYNTONIE

Après une pause estivale ensoleillée, les répétitions de la chorale ont repris et nous avons fait un stage fin septembre, au domaine de Chalès, à Nouan le Fuzelier, en immersion musicale complète durant deux jours.

Notre premier objectif est la préparation du **concert de St Denis** qui se déroulera à l'église d'Ardon, le **vendredi soir 4 Octobre, à 20h30**. La chorale a invité pour ce concert le jeune quatuor vocal « Vocala4 », de La Ferté St Aubin. Venez nombreux le découvrir !

Noël arrivera bien vite, nous organiserons un concert en décembre, le dimanche 15, à l'église de Jouy le Potier avec la participation d'un organiste renommé, Gildas Harnois.

Le concert de Printemps habituel aura lieu en mars à Ardon, nous en reparlerons ! Pour tous ces beaux projets et dans la bonne humeur, **venez nous rejoindre le lundi soir**, à la **salle des Ecureuils** (garderie périscolaire). Il n'est pas nécessaire de savoir déchiffrer la musique, et toutes les voix peuvent trouver leur place !

Ardon badminton club

Le club de badminton prend son envol et a déjà attiré lors du forum des associations plus d'une dizaine de joueurs potentiels.

Ce club a pour vocation la pratique du badminton sous sa forme loisir. Il n'y a pas d'entraîneur, mais seulement des membres qui veulent soit :

Pratiquer une activité sportive
 Jouer ensemble dans la bonne humeur et le fair-play

Le tout en offrant une ambiance de club conviviale

Jours d'entraînement : mardi de 20h30 à 22h30, vendredi de 21h à 22h30 et bientôt le samedi.

Venez nombreux vous amuser et partager des moments festifs à nos côtés pour découvrir un sport ludique et accessible à tous !

Pour nous contacter :

Mail : ardonbad@hotmail.fr
 Tél : 02.38.86.05.33



Tennis Club d'Ardon

Le TCA reprend du service avec quelques changements !

Nouveau bureau et nouvelle prof !

La priorité de l'Association est donnée à l'école de tennis qui officiera principalement le mercredi avec 2 enseignants Christophe Clavier mais aussi avec une nouvelle recrue : Mélanie Foiry. Un créneau supplémentaire est proposé le jeudi en fin de journée.

Pour celles et ceux qui souhaitent jouer sans forcément prendre de cours, c'est bien sûr possible en prenant une adhésion simple.

Informations, Tarifs, Modalités d'inscription et contact :

tennisclubardon@gmail.com

Collecte des Banques Alimentaires



La Collecte Nationale des Banques Alimentaires se déroulera cette année les 29 & 30 novembre 2013 à travers toute la France. L'an dernier,

le grand public a été très généreux puisque l'équivalent de 25 millions de repas a été collecté en deux jours.

Les Banques Alimentaires font appel à la générosité du grand public, en collectant des denrées auprès d'environ 9 000 supérettes, supermarchés et hypermarchés de France. Ce rendez-vous annuel avec les Français à une résonance particulière à l'heure où près de 14,1% de leurs compatriotes vivent en dessous du seuil de pauvreté.

Les dons de denrées non périssables : café, cacao, conserves, légumes secs, sucre, confitures, huile, chocolat, aliments pour bébés etc...

La Municipalité d'Ardon a accepté de participer à cette collecte de denrées alimentaires non périssables.

Vous pouvez déposer vos dons à la mairie pendant les heures d'ouverture et ce jusqu'à lundi 2 décembre compris. D'avance merci de votre générosité.

Des cavaliers Ardonnais à l'honneur

Au mois de juillet, les jeunes cavalières de la section équestre militaire d'Ardon-Olivet, Camille Guillot, Lauren Nassiet et nos Ardonnaises **Clémence Moreau et Alice Bopp** ont remporté une très méritoire médaille de bronze lors des championnats de France poney à Lamotte-Beuvron dans la coupe CSO Poney 3C.

Quelques jours plus tard, la section équestre militaire d'Ardon-Olivet s'est de nouveau distinguée. Cette fois, c'est carrément une médaille d'or qui est obtenue en CSO club 2 par l'équipe composée de Marianne Ropp, Florine Oswald, Marlène Oswald et **notre Ardonnais Valentin Moreau**.

Le mot du « coach » très satisfait : « Ils ont recueilli le fruit d'un travail assidu ».



FORUM DES ASSOCIATIONS

Il a eu lieu le 7 septembre. Plus d'une centaine de personnes s'est rendue au gymnase pour se renseigner et éventuellement s'inscrire auprès des associations Ardonnaises.

Si vous n'avez pas pu vous libérer ce jour-là, vous pouvez aller sur notre site Internet www.ardon45.fr en cliquant dans le menu gauche sur « Les Associations ». Vous y trouverez les renseignements afin de contacter les responsables.

Nouvel Hôpital d'Orléans



Le 10 septembre 2013 marque l'ouverture d'un bâtiment dédié à la prise en charge des personnes âgées qui regroupe le service de Médecine Aigüe Gériatrique et le service de Soins de Suite et de Réadaptation gériatriques.

Voici son organisation :

- Niveau 1 : accueil administratif pour la délivrance de bons de consultation et d'hospitalisation, service des consultations de gériatrie et espace de rééducation des Soins de Suite et Réadaptation gériatriques
- Niveau 2 : service d'hospitalisation de soins de Suite et de réadaptation

gériatriques (unités A,B,C)

- Niveau 3 : service d'hospitalisation de Médecine Aigüe Gériatrique et unité D de Soins de Suite et de Réadaptation gériatriques

Les coordonnées postales de ces services seront dorénavant les suivantes :

Nouvel Hôpital d'Orléans
Bâtiment A - service ...
14 avenue de l'Hôpital
45067 ORLEANS CEDEX

Numéros de téléphone des secrétariats :

Médecine Aigüe gériatrique :
02 38 74 45 55
Soins de Suite et de Réadaptation :
02 38 74 49 57

Zoom sur...

Fête de la Saint Denis, le dimanche 6 octobre

Après trois ans sur le thème western country amérindiens, le comité des fêtes a choisi l'époque médiévale pour cette quatrième édition de la fête de la St Denis.

Tout va commencer par :

→ **Le concert de la chorale Syntonie**

Le vendredi 4 octobre à 20h30 en l'église d'Ardon.

La Saint Denis 2013 va continuer avec :

→ **Le vide-Grenier**

A partir de 6h - 10 euros les 4 mètres - Réservation sur place

→ **La randonnée équestre**

Départs de 8h à 10h salle de l'Ardoux (gymnase)

Parking pour les vans fléché

10 Km : Frais de participation : 5,00 €

1 ravitaillement à l'arrivée

Tarif réduit pour les chevaux et cavaliers costumés : 3,00 euros !!!

→ **La randonnée vtt**

Départs de 8h à 10h salle de l'Ardoux (gymnase)

13 Km : Frais de participation : 2,00 euros

Pas de ravitaillement

23 Km : Frais de participation : 3,00 euros

1 ravitaillement

43 Km : Frais de participation : 4,00 euros

1 ravitaillement

→ **Le spectacle de fauconnerie**

Démonstration de combats (avec Cléry Animations Historiques) d'une durée de 50 minutes au-dessus du pré communal.

→ **Le marché médiéval**

Bijoux façon époque médiévale

Produits à base d'hypocras (ancienne boisson à base de vin sucré et aromatisé)

Jouets et en bois façon époque médiévale

Produits à base de lait d'ânesse



→ **La buvette**

Boissons et sandwiches version moyen-âge

→ **Les jeux pour enfants**

Structures gonflables

Promenades à dos d'ânes ou de poneys

Tirs à l'arbalète et au lance-pierre

Renseignements :

Tél. 02.38.45.89.54

E-mail : codf.ardon@gmail.com



Cérémonie des vœux 2014

Le Maire et les Conseillers Municipaux adresseront leurs vœux à la population :

Le **vendredi 17 janvier 2014 à**

18 heures à la salle de l'Ardoux (gymnase).

Tous les Ardonnais et Ardonnaises sont invités à assister à la traditionnelle cérémonie qui sera suivie d'un cocktail.

Agenda

VENDREDI 4 OCTOBRE

Concert de la chorale Syntonie
20h30 Église d'Ardon

DIMANCHE 6 OCTOBRE

Fête de la St Denis

VENDREDI 11 OCTOBRE

Concours de pétanque à 20h

SAMEDI 12 OCTOBRE

Messe à Ardon à 18h30

LUNDI 14 OCTOBRE

Réunion du Conseil Municipal

19 OCTOBRE/4 NOVEMBRE

Vacances scolaires

SAMEDI 9 NOVEMBRE

Messe à Ardon à 18h30

LUNDI 11 NOVEMBRE

Armistice 1918

11h commémoration au monument aux morts

SAMEDI 16 NOVEMBRE

11h inauguration de la nouvelle boulangerie

DIMANCHE 17 NOVEMBRE

Randonnée :

27^{ème} « Chemins d'automne »

LUNDI 18 NOVEMBRE

Réunion du Conseil Municipal

29 ET 30 NOVEMBRE

Collecte pour la Banque Alimentaire

SAMEDI 7 DÉCEMBRE

Messe à Ardon à 18h30

LUNDI 9 DÉCEMBRE

Réunion du Conseil Municipal

21 DÉCEMBRE/6 JANVIER

Vacances scolaires

VENDREDI 17 JANVIER 2014

Vœux à la population

